



LIGNE 18

AÉROPORT D'ORLY <> VERSAILLES CHANTIERS

Gares Versailles Chantiers et Satory

REUNION PUBLIQUE

12 mai 2015

François de MAZIERES

Député-Maire de Versailles

**Président de la communauté d'agglomération
Versailles Grand Parc**

Le dialogue et l'échange : une contribution importante au projet



Un site Internet : www.societedugrandparis.fr/ligne18

Déroulement de la réunion publique



**INTRODUCTION
ET PRÉSENTATION :
40 MIN**

**ÉCHANGES ET DÉBAT :
1H20**

FILM

Isabelle JARRY

Garante de la concertation



LE CONTEXTE DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

À la suite du débat public de 2010-2011, la Société du Grand Paris a mis en place **une concertation continue** pour informer le public et les divers acteurs sur l'état d'avancement du projet et parfaire la préparation des enquêtes publiques.

- La Société du Grand Paris a décidé d'organiser une concertation renforcée pour la ligne 18 (Aéroport d'Orly < >Versailles-Chantiers)
- La Société du Grand Paris a informé la Commission nationale du débat public (CNDP) de cette concertation et a sollicité la désignation d'un garant (article L. 121-13-1 du code de l'environnement)
- La CNDP a désigné le garant au cours de sa séance du 4 février 2015



RÔLE ET MISSIONS DU GARANT

Mission principale du garant : il n'exprime pas d'avis sur le projet, mais veille au bon déroulement des échanges entre le public et la Société du Grand Paris

- **Avant les réunions publiques**
 - Il s'assure des dispositions prises pour la diffusion des informations
 - Il veille à la qualité et à la sincérité des informations diffusées
- **Pendant la phase de réunions publiques**
 - Il favorise l'expression du public
 - Il veille à la possibilité d'exprimer questions, observations et propositions
 - Il s'assure de la transparence et de la qualité des réponses
- **À la clôture de la concertation renforcée**
 - Il rédige un rapport rendu public, joint au compte-rendu de la concertation établi par la SGP ; ce rapport est soumis à la CNDP en séance plénière.
 - Le rapport du garant est joint au dossier d'enquête publique



LA CONCERTATION EST FONDÉE SUR 3 PRINCIPES

- **Transparence**

Le garant s'assure que l'information adressée au public est complète, claire et accessible

- **Argumentation**

Les réunions publiques sont l'expression de points de vue argumentés émanant autant de la SGP que du public, des acteurs du projet et des usagers. Les échanges entre participants constituent une réflexion collective

- **Équivalence de traitement**

Chaque participant bénéficie des mêmes moyens d'expression et de la même qualité d'écoute

isabelle.jarry@debatpublic.fr

SOMMAIRE

1. LE GRAND PARIS EXPRESS

2. LA LIGNE 18 AÉROPORT D'ORLY <> VERSAILLES CHANTIERS

3. LE GRAND PARIS EXPRESS A VERSAILLES

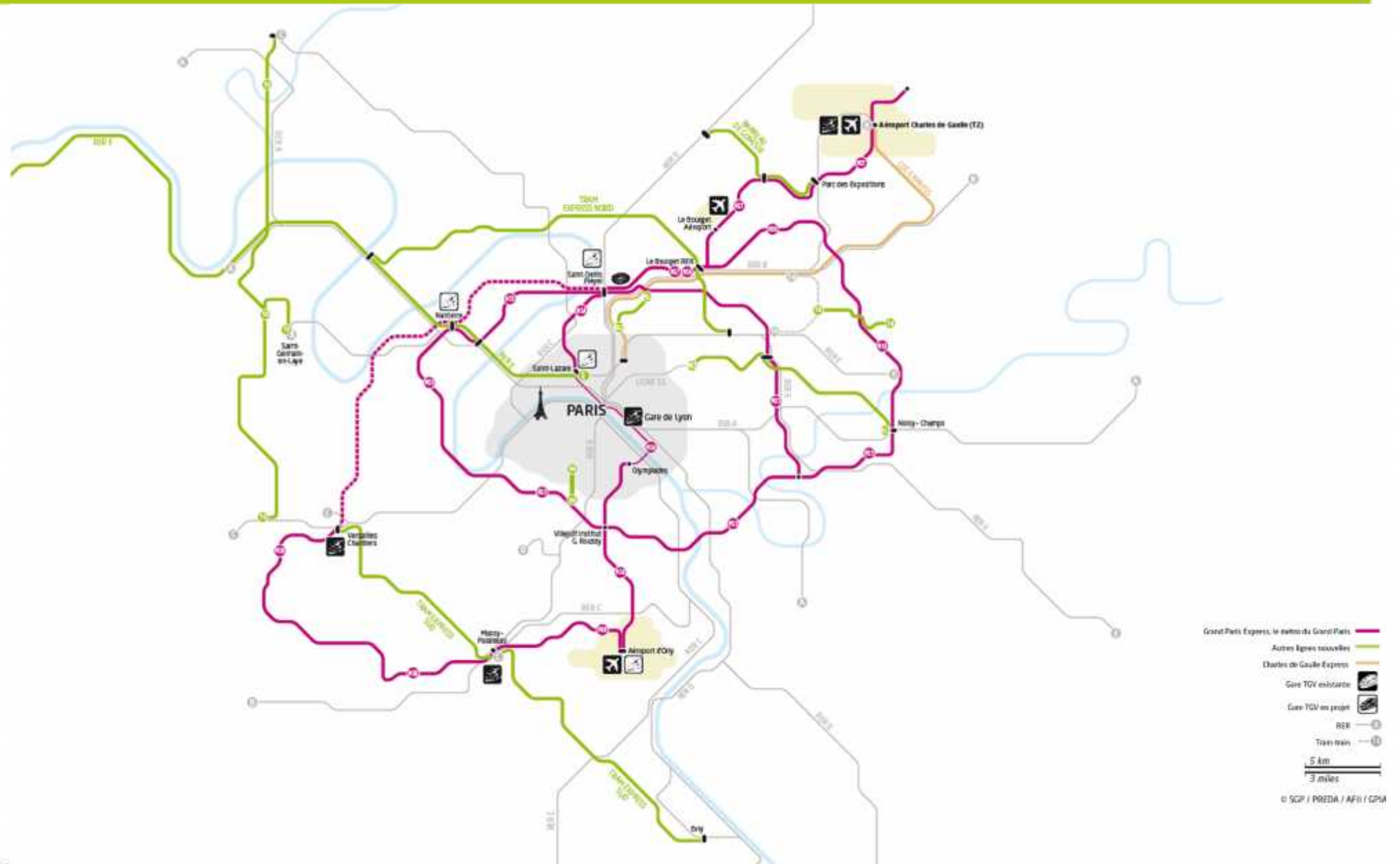
Bernard CATHELAIN

Membre du Directoire
de la Société du Grand Paris

1.

LE GRAND PARIS EXPRESS

Le Grand Paris des Transports



Les lignes du Grand Paris Express



Les lignes du Grand Paris Express



200 km

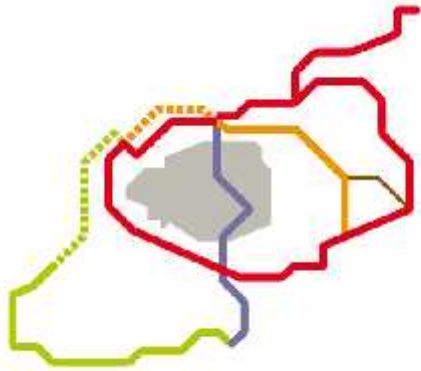
4 lignes
nouvelles

2 lignes
prolongées

68 gares
dont les 3/4 en
correspondance

2 millions
de voyageurs
par jour

Le Grand Paris Express, un projet qui améliore la vie quotidienne



Faciliter les déplacements

Alléger le trafic sur les lignes existantes

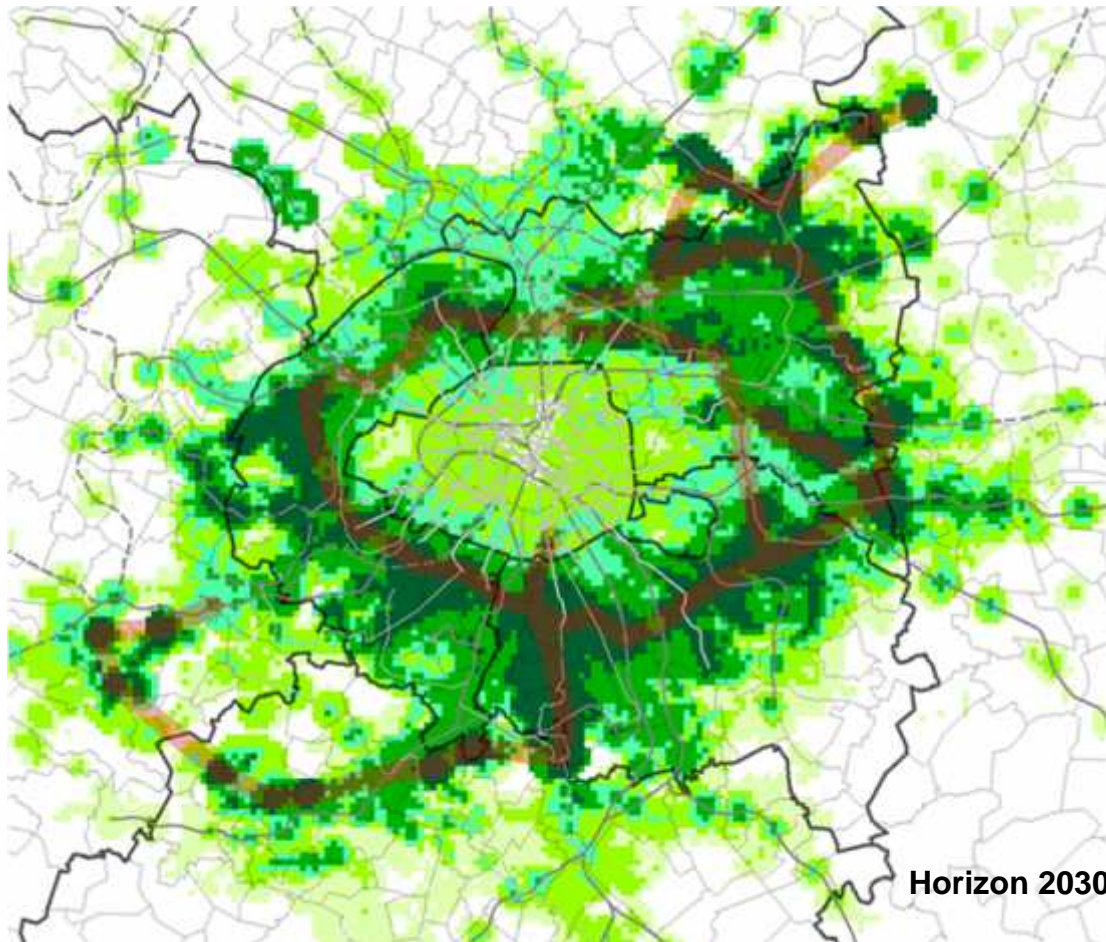
Favoriser l'égalité entre les territoires

Soutenir le développement économique et l'emploi

Le Grand Paris Express offre un accès facilité :

- aux centres universitaires et de formation professionnelle
- aux centres hospitaliers
- aux pôles d'affaires et aux zones aéroportuaires

Le Grand Paris Express, un moteur pour l'emploi



- **Amélioration de l'accessibilité à l'emploi**

- **Création d'emplois**
 - **15 à 20 000** emplois directs par an liés à la construction
 - **Au moins 115 000** emplois induits
- **Insertion professionnelle**
 - **Engagement de la SGP** à la favoriser dans ses contrats avec les entreprises
- **Attractivité des territoires**
 - **70 milliards d'euros** d'avantages socio-économiques

Les clauses d'insertion dans les marchés publics

- ❑ Dans le respect des règles des marchés publics, la SGP intégrera les clauses sociales dans l'ensemble des marchés (BTP et ingénierie ferroviaire) qu'elle passera.
- ❑ Principal public éligible aux clauses sociales:
 - Demandeurs d'emploi de longue durée (+ de 12 mois d'inscription)
 - Allocataires RSA; bénéficiaires Allocation Spécifique de Solidarité,
 - Jeunes de moins de 26 ans de niveau inférieur à CAP/BEP



Sur la totalité du chantier GPE, on estime à environ **20 millions d'heures d'insertion.** (estimation SGP)

Le périmètre des dépenses à la charge de la SGP

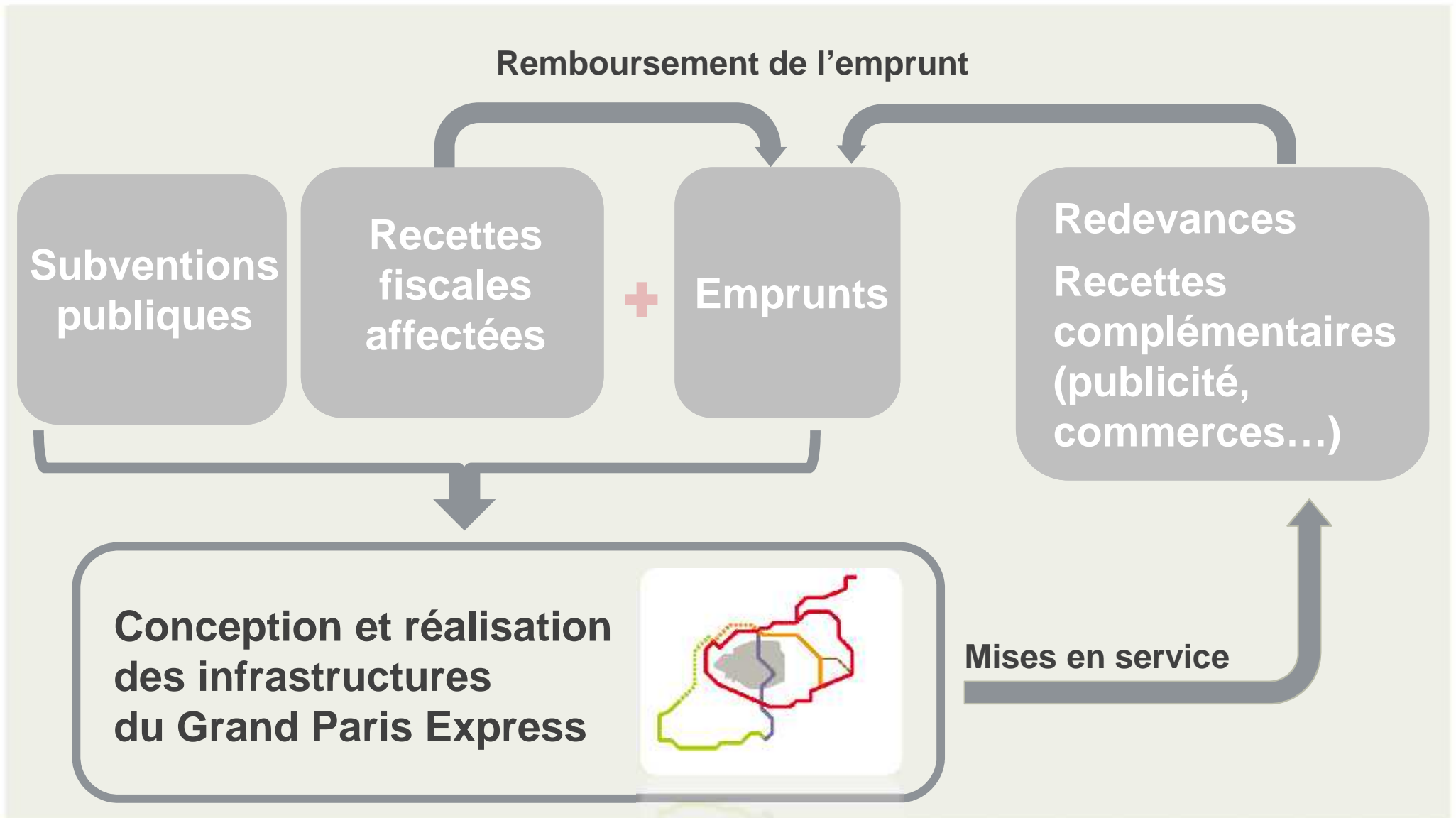
Coûts d'ici 2030

En milliards d'euros – conditions économiques de 2012

LIGNE 14 *	LIGNE 15	LIGNE 16	LIGNE 17	LIGNE 18	23 milliards d'euros
Contribution SGP à la modernisation des réseaux existants					3 milliards d'euros
COÛT TOTAL					26 milliards d'euros

* Prolongements : Mairie de Saint-Ouen / St Denis Pleyel & Olympiades / Orly

Le financement du Grand Paris Express



Métro du Grand Paris Express : qui fait quoi ?



**Autorité organisatrice
des transports
en Île-de-France**
Co-MOA ligne 14
Saint-Lazare /
Mairie de St-Ouen



Maître d'Ouvrage (MOA)
Conception, réalisation,
financement du
Grand Paris Express



**Gestionnaire
de l'infrastructure et futur
exploitant de la ligne 14 sud**
Co-MOA ligne 14
Saint-Lazare /
Mairie de St-Ouen

Partenaires institutionnels

Services de l'État
Collectivités locales
Entreprises de transport
(RATP/SNCF/RFF/ADP)



**Habitants et
associations**
Concertation continue

2.

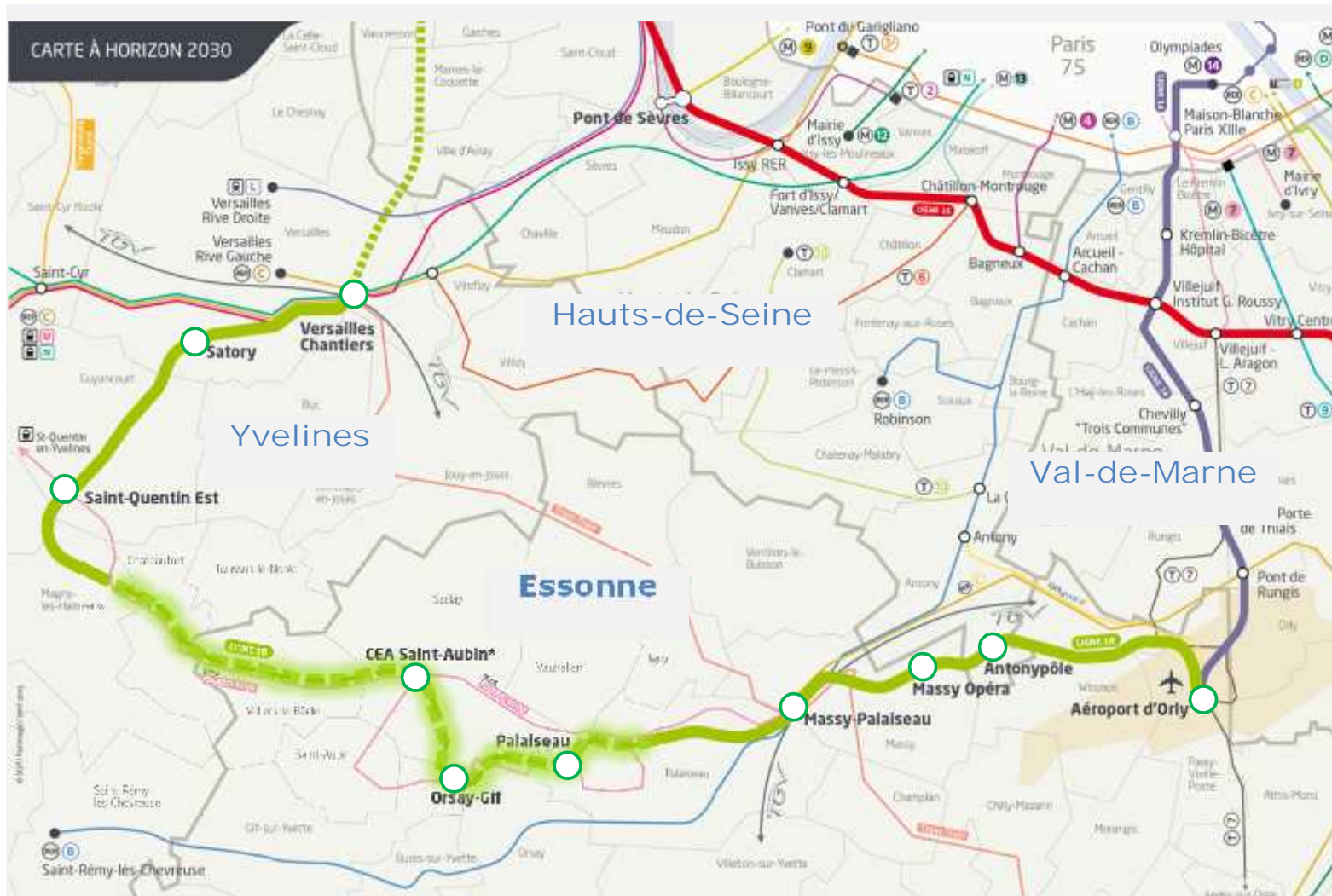
LA LIGNE 18

AÉROPORT D'ORLY <> VERSAILLES CHANTIERS

Antoine DUPIN

Directeur des Relations Territoriales
Société du Grand Paris

La ligne 18 en chiffres



35 km

14 km
en aérien

10 gares

4 départements
78, 91, 92, 94

6 Communautés
d'agglomération

Sous condition de faisabilité de la gare CEA Saint Aubin, après évolution du périmètre de protection autour des installations du CEA.
Des mesures conservatoires permettront d'achever ultérieurement la construction de la gare.

Les territoires traversés par la Ligne 18

Desserte des pôles d'activités en Essonne



Aéroport d'Orly



Eco-quartier Cœur d'Orly

Pôle d'Orly:

- **286 000** habitants répartis sur 14 communes
- **21 800** entreprises
- **85 000** emplois à l'aéroport d'Orly (2^{ème} aéroport français)
- **146 000 m²** d'aménagement dans le cadre du projet Cœur d'Orly

Les territoires traversés par la Ligne 18

Desserte des pôles de recherches



Le Cluster scientifique de Saclay à horizon 2025 :

- **30 000** étudiants
- **20 000** enseignants-chercheurs
- **21 000** salariés
- **15 000** habitants

Les territoires traversés par la Ligne 18

Desserte des pôles d'activités dans les Yvelines



Le pôle d'activités de Saint-Quentin-en-Yvelines

- **150 000** habitants
- **100 000** emplois
- **7 587** établissements en 2012
(sièges sociaux, centres de recherche, MPE...)



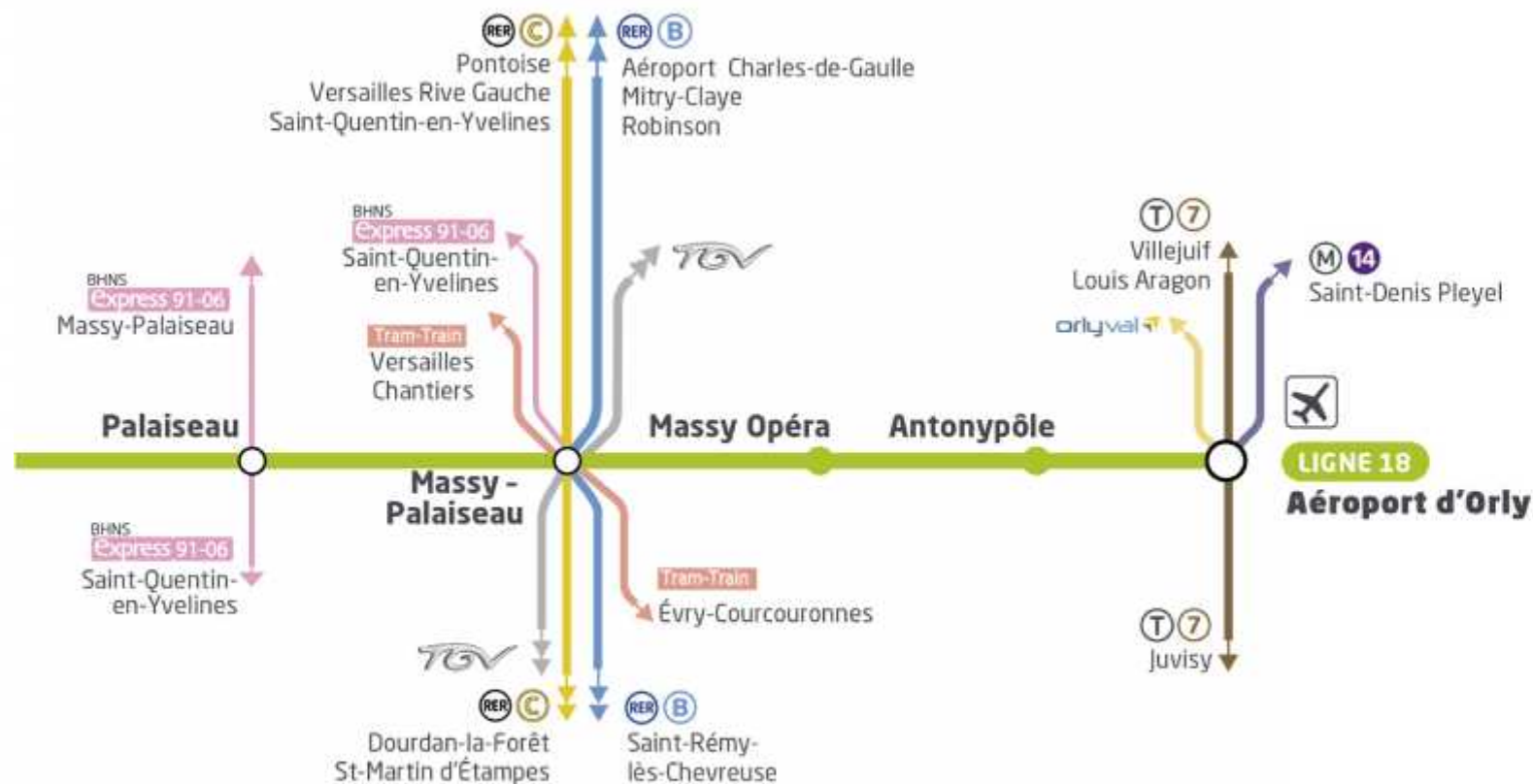
Le pôle d'activités de Versailles/Satory

- **Pôle mobilité du futur**

Des gares en correspondance avec



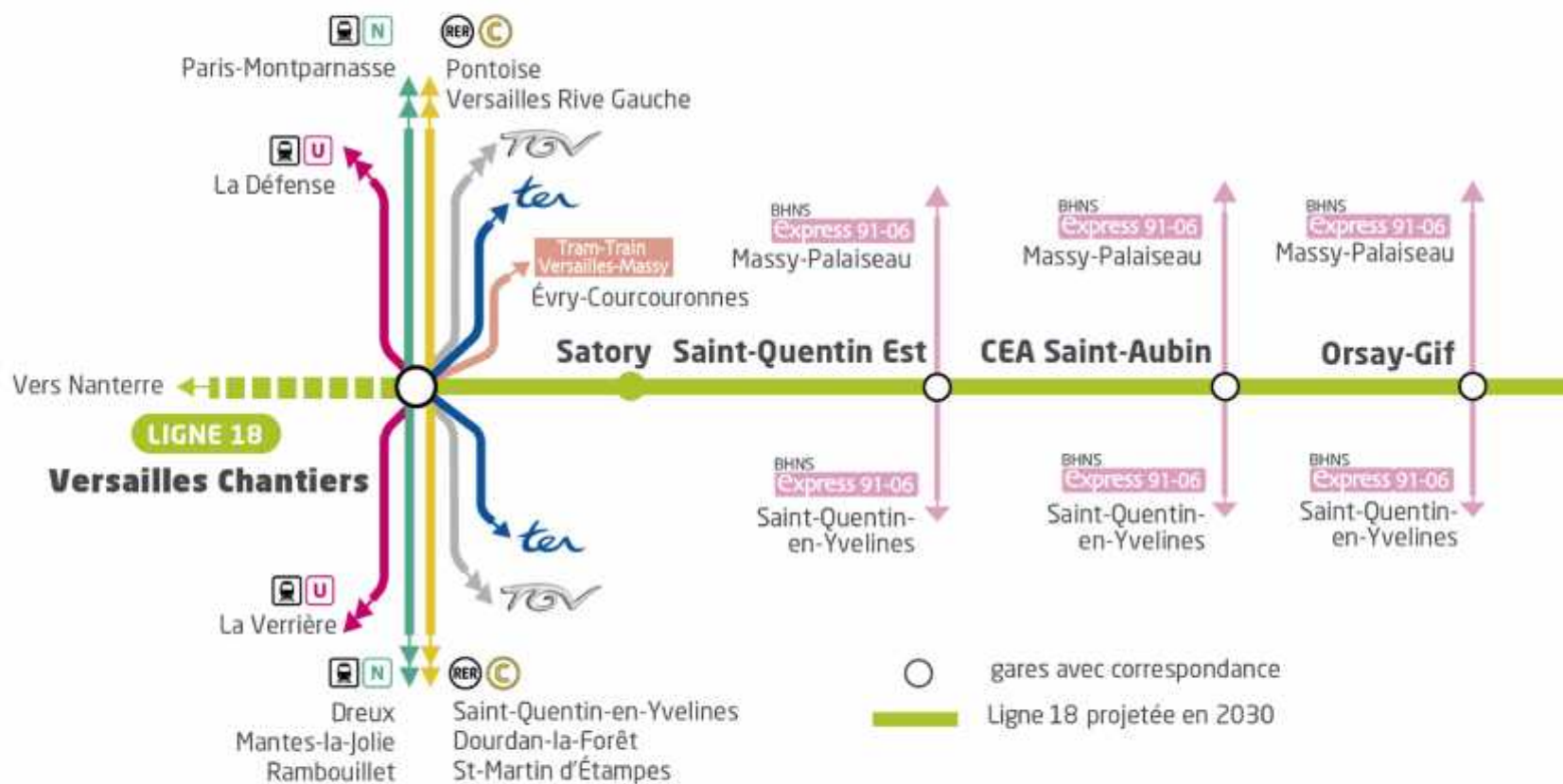
Horizon 2030



Des gares en correspondance avec



Horizon 2030



Des temps de parcours réduits



Entre **Satory** et
Versailles Chantiers

Aujourd'hui



22 mn

Demain

LIGNE 18

2 mn

Gain de temps

20 mn

Des temps de parcours réduits



Entre **Versailles Chantiers** et **Saint-Quentin Est**

Aujourd'hui



30 mn

Demain

LIGNE 18

5 mn

Gain de temps

25 mn

Des temps de parcours réduits



Entre **Versailles Chantiers**
et **Aéroport d'Orly**

Aujourd'hui



1h15

Demain

LIGNE 18

30 mn

Gain de temps

45 mn

Une méthode fondée sur le dialogue et l'échange



Conférence de tronçon Ligne 18, mai 2013

Des instances de travail et de validation en présence de la Société du Grand Paris, des collectivités locales et des partenaires.

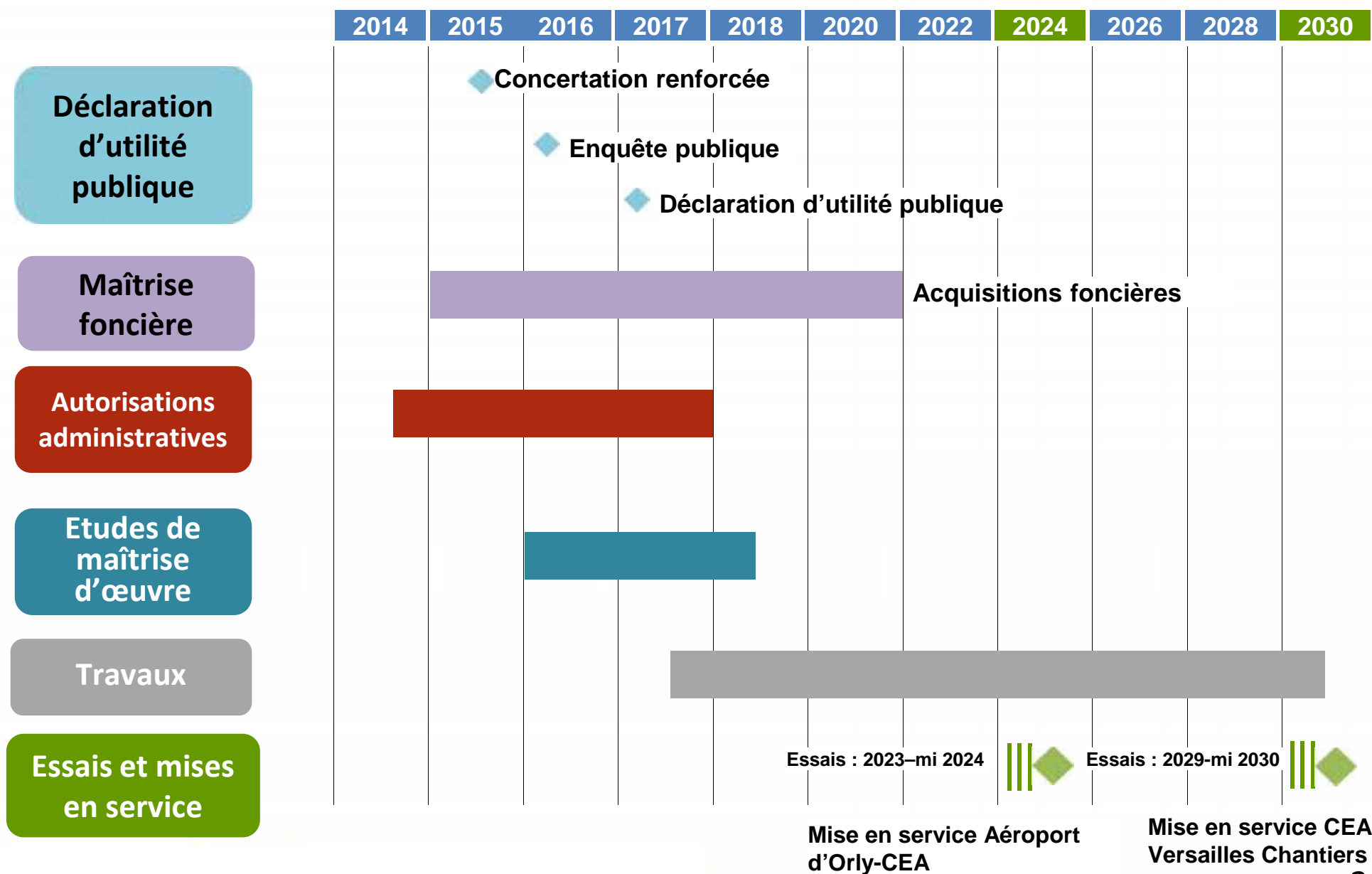
Depuis juin 2011, sur la Ligne 18 :

- **16** comités techniques
- **16** comités de pilotage
- **6** comités de suivi spécialisés « Plateau de Saclay »
- Plus de **350** réunions de travail

Les partenaires des territoires



Le calendrier de la Ligne 18



FILM

3.

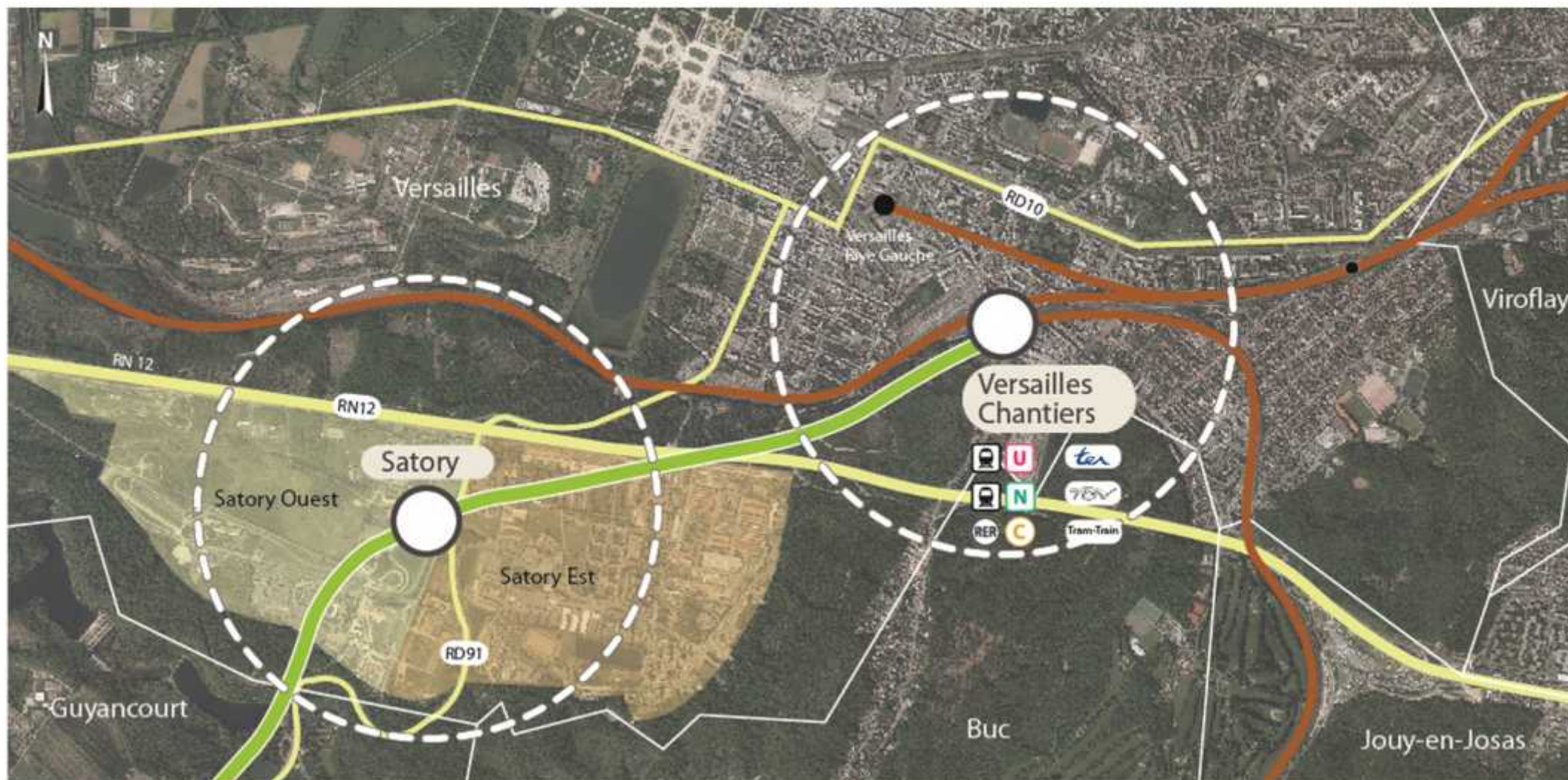
LE GRAND PARIS EXPRESS À VERSAILLES

Brigitte GREGOIRE

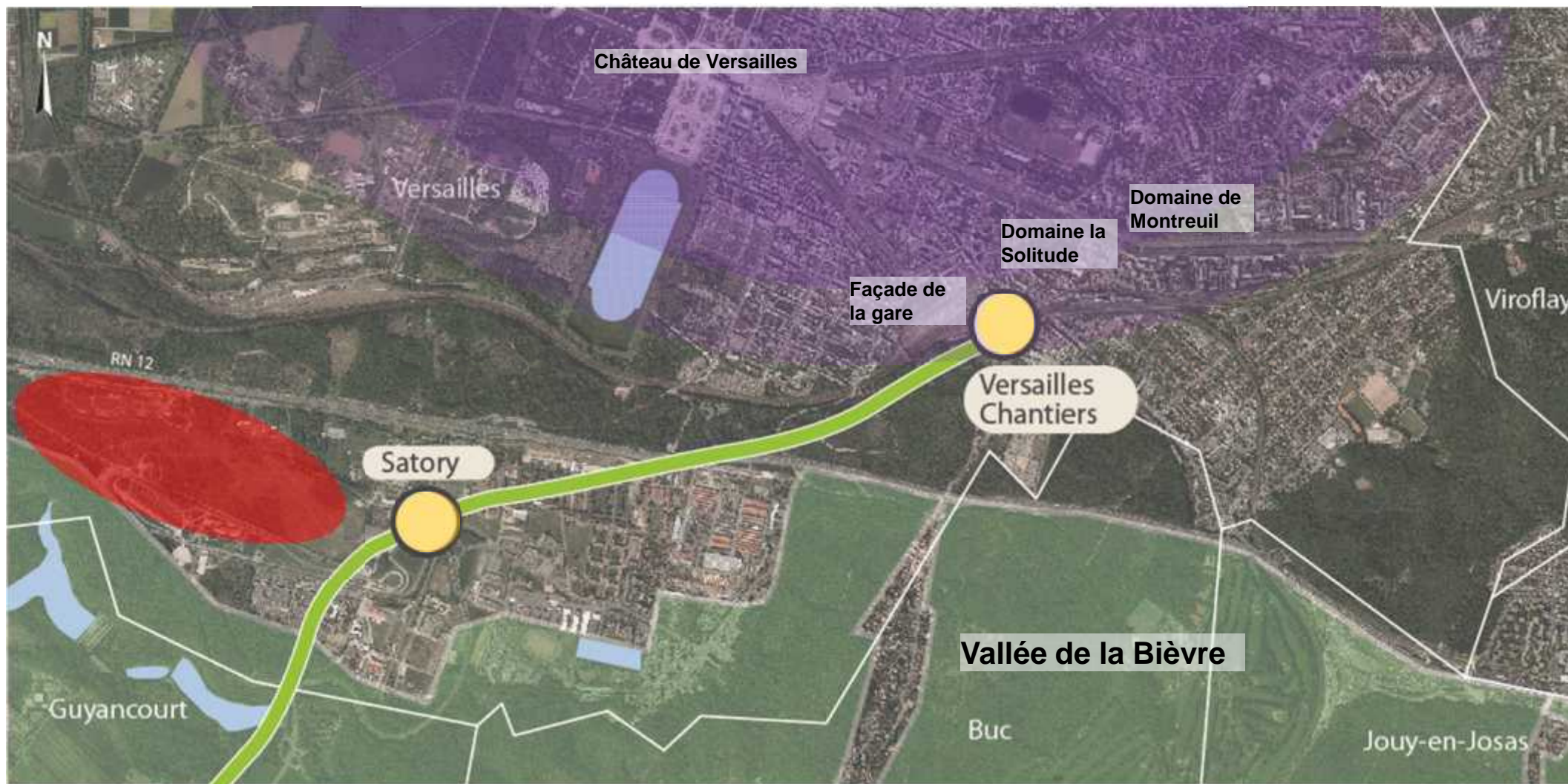
Directrice de Projet

Société du Grand Paris

Le contexte urbain de Versailles



Le contexte environnemental de Versailles



Zone à forts enjeux patrimoniaux



Zone de pollution pyrotechnique

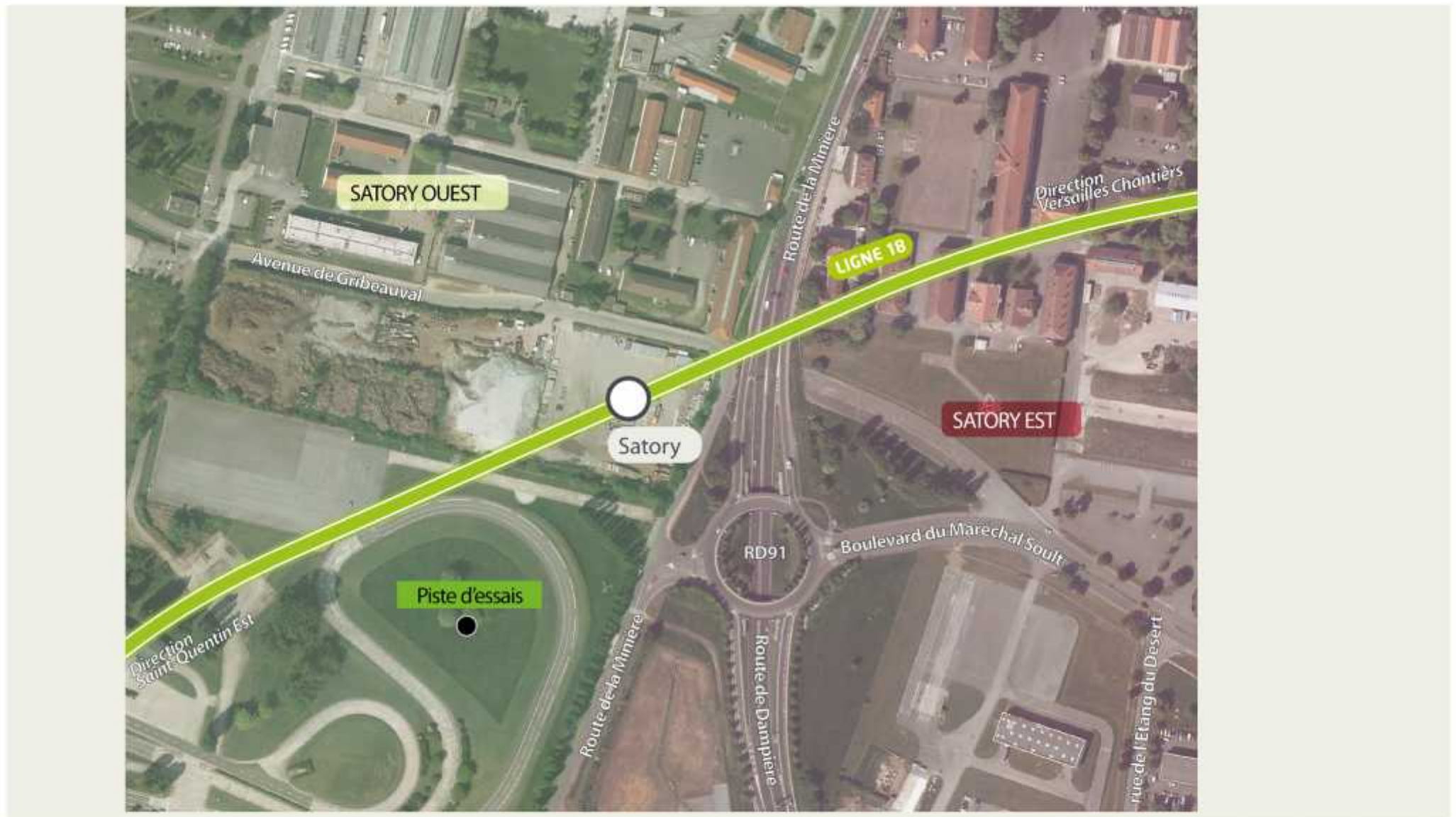


Fort

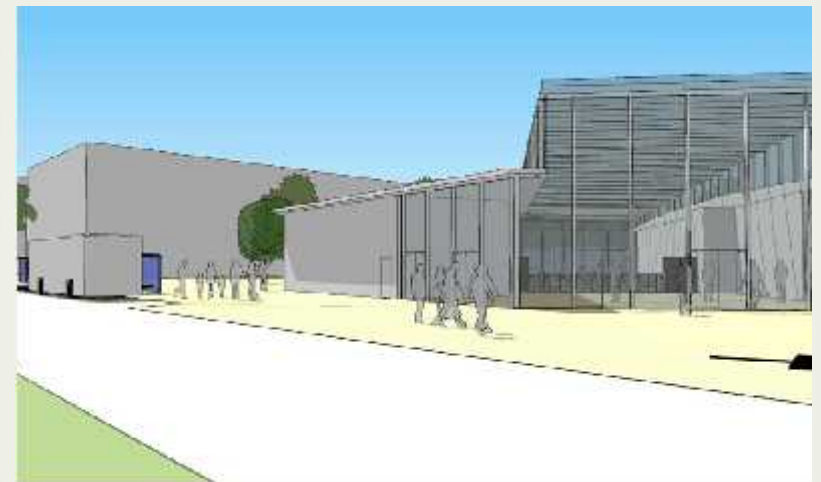
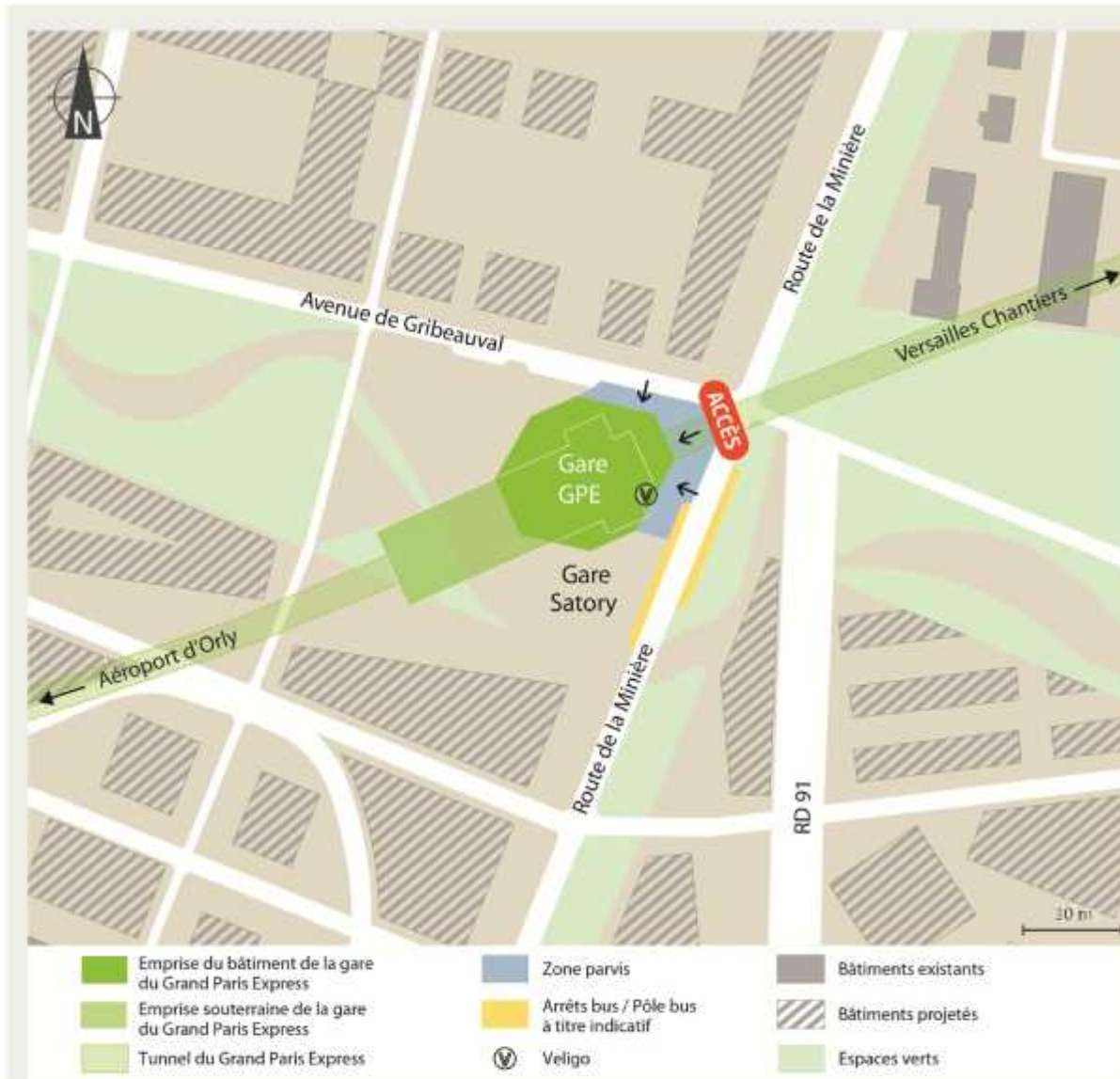
Moyen



Gare Satory

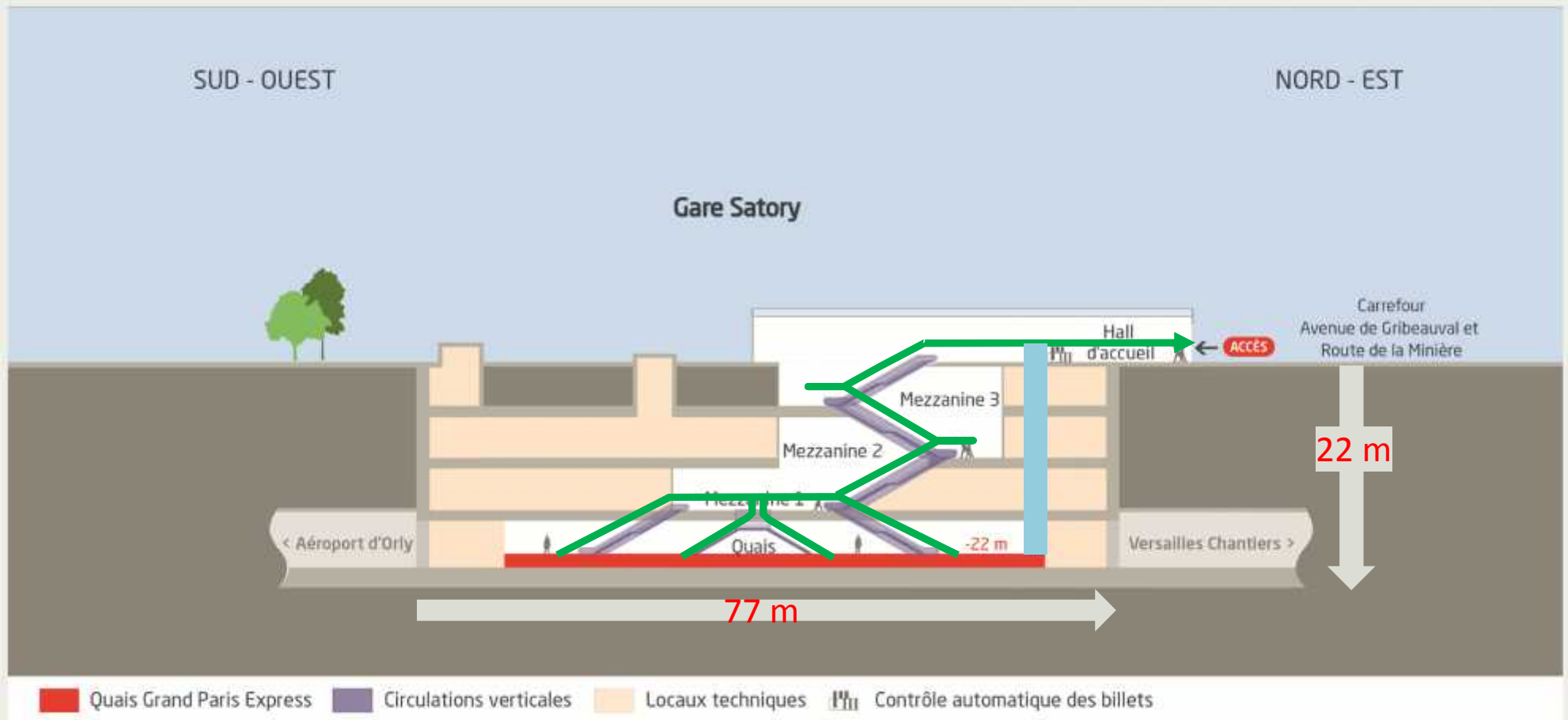


Gare Satory

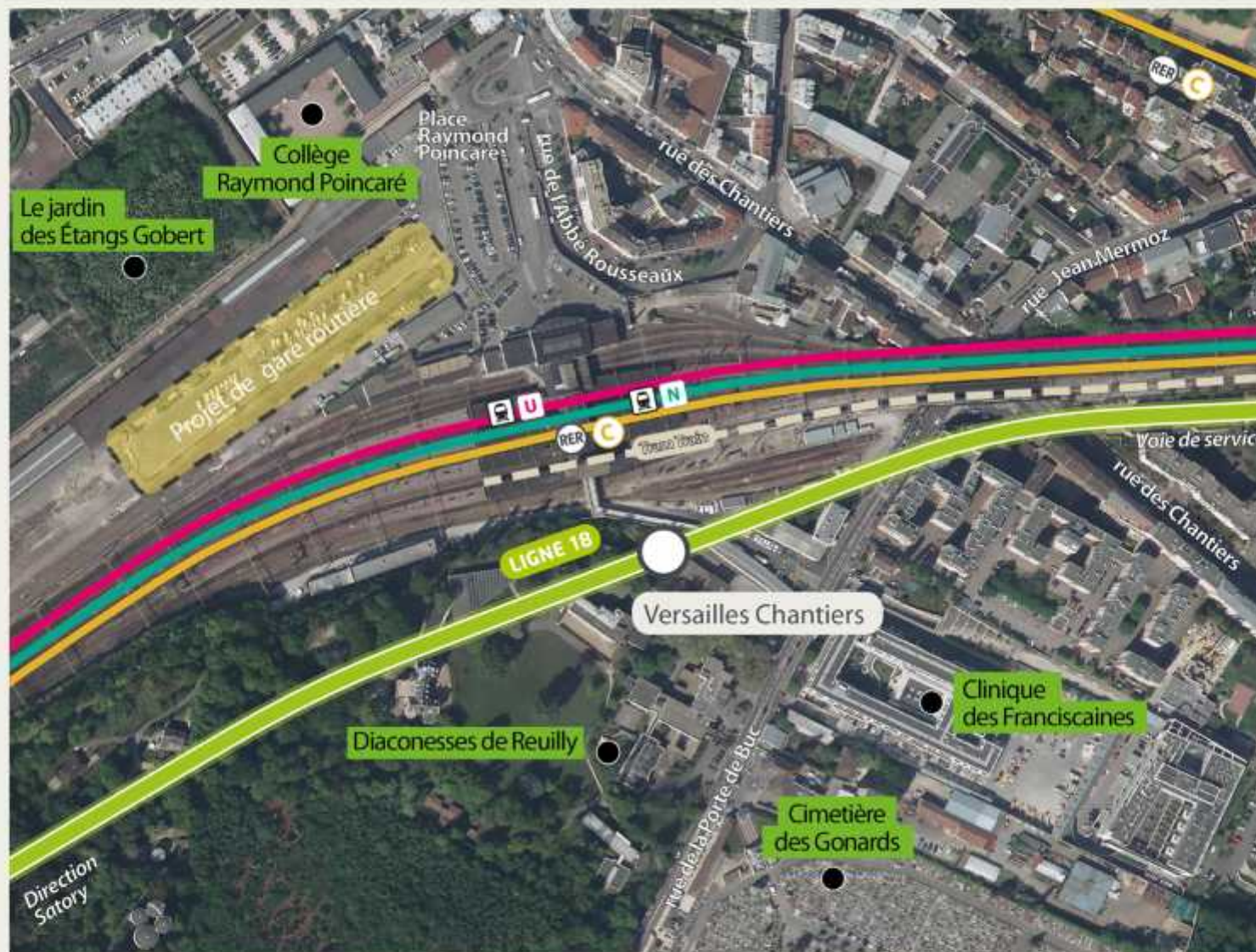


Illustrations non contractuelles

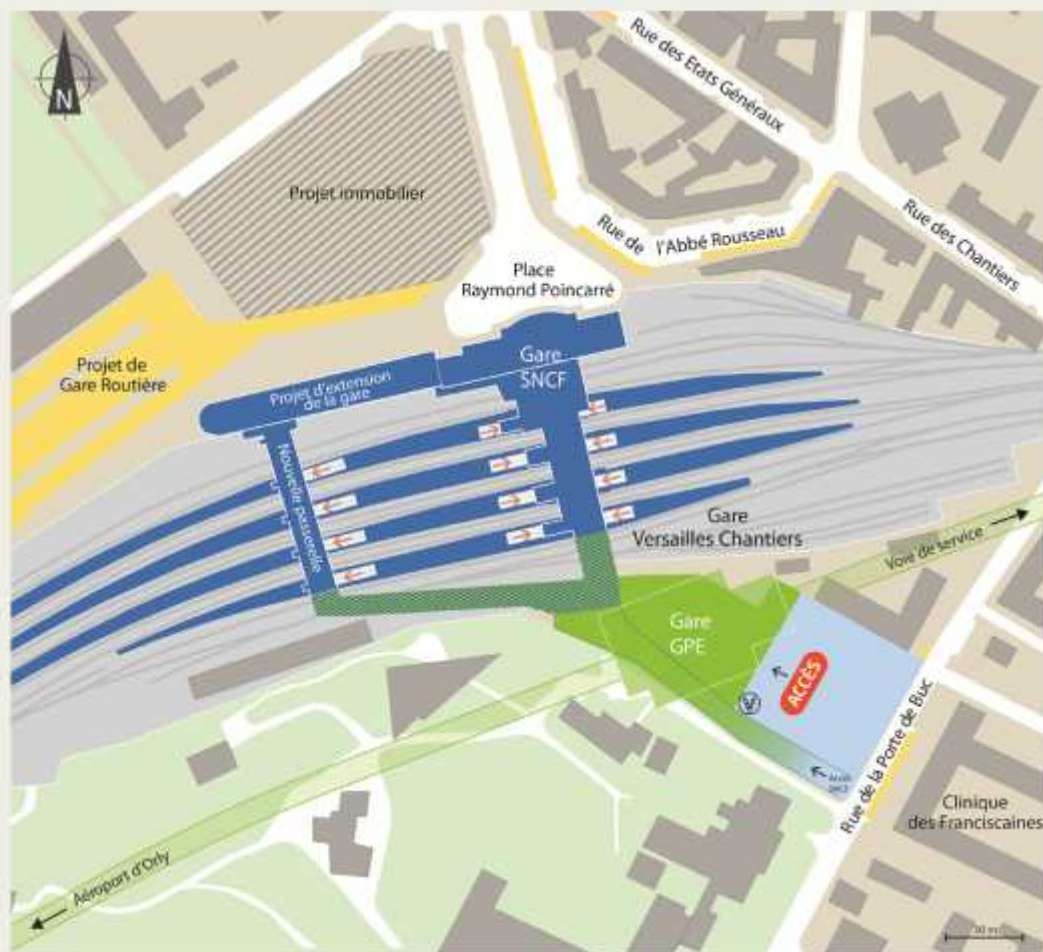
Gare Satory



Gare Versailles Chantiers



Gare Versailles Chantiers

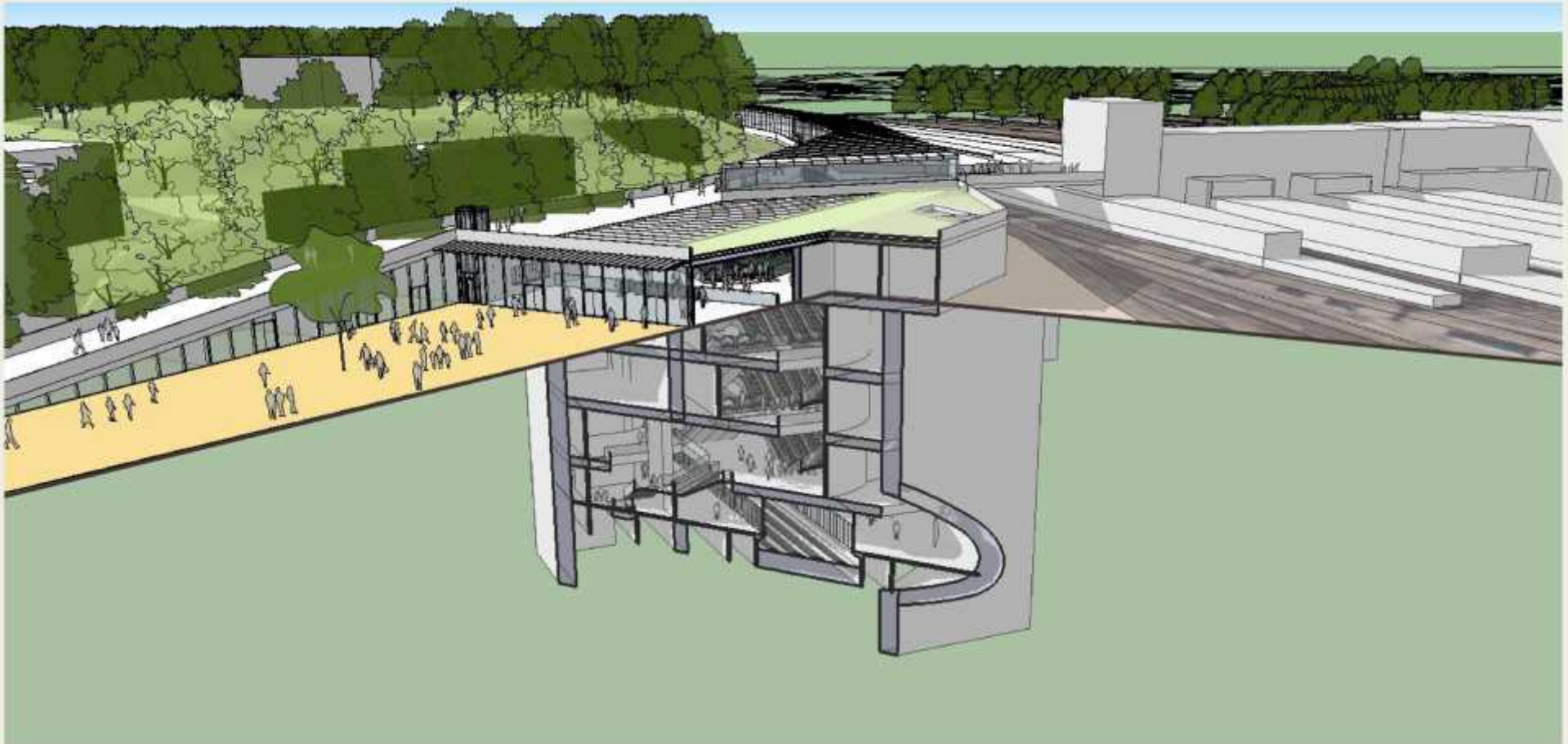


- | | | | |
|---|--|---------------------|----------------------|
| Emprise du bâtiment de la gare du Grand Paris Express | Ouvrages de correspondance | Bâtiments existants | Zone parvis |
| Emprise souterraine de la gare du Grand Paris Express | Espaces SNCF | Zone en projet | Arrêt bus / Pôle bus |
| Tunnel du Grand Paris Express | Voies ferrées représentées à titre indicatif | Espaces verts | Véligo |

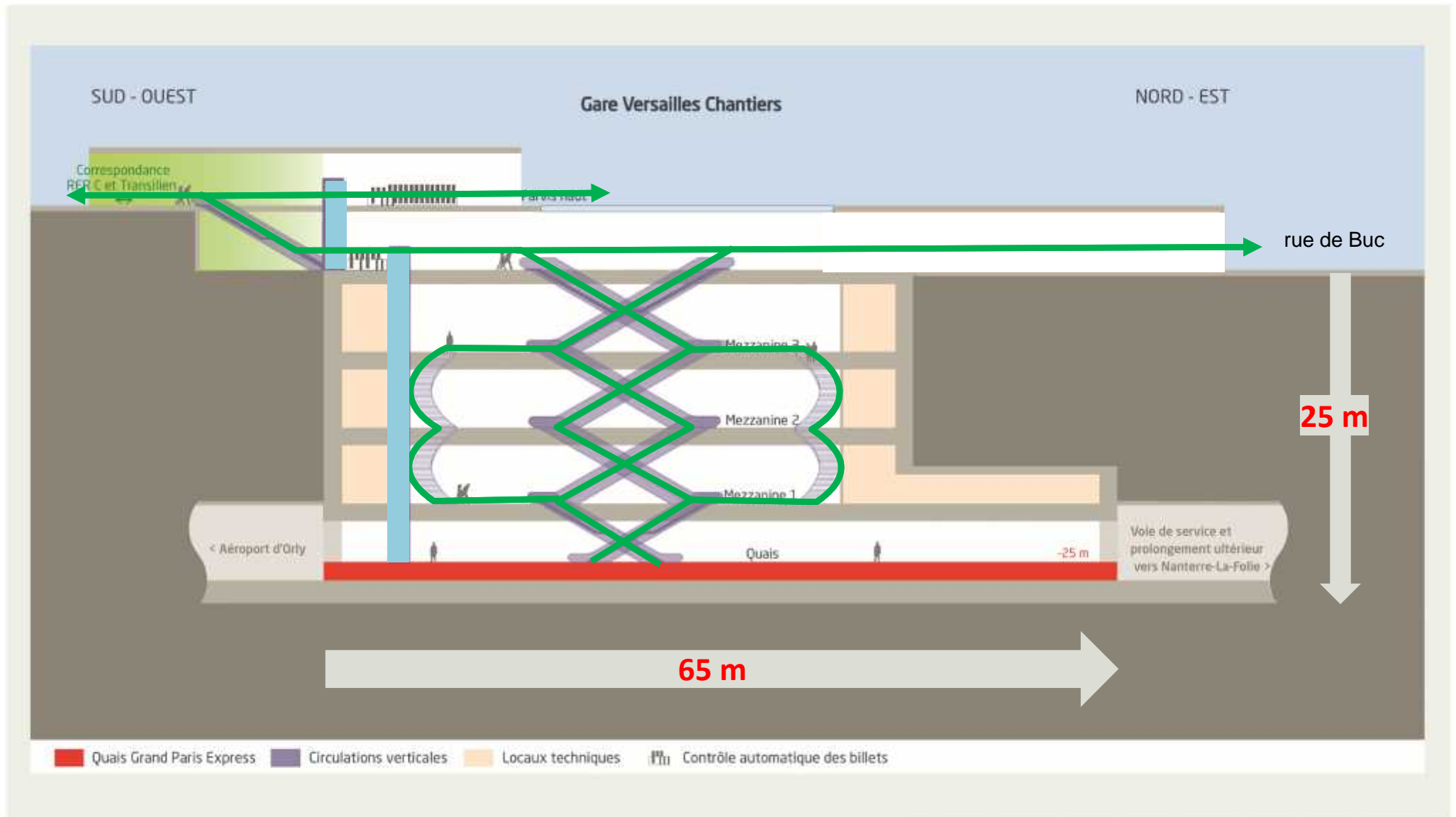


Illustrations non contractuelles

Gare Versailles Chantiers



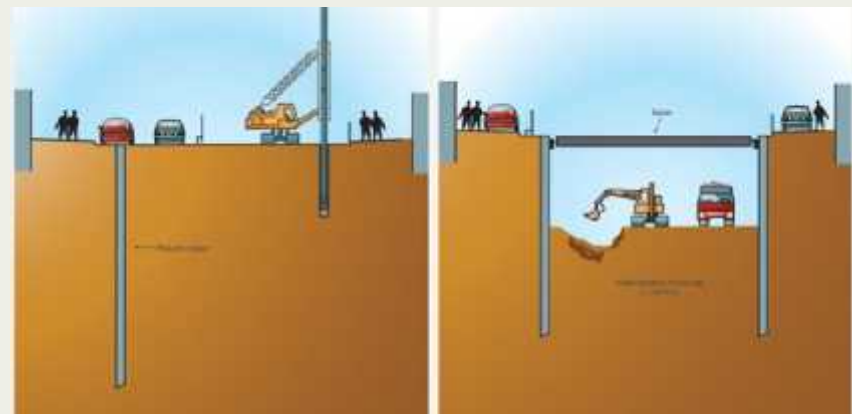
Gare Versailles Chantiers



Les travaux

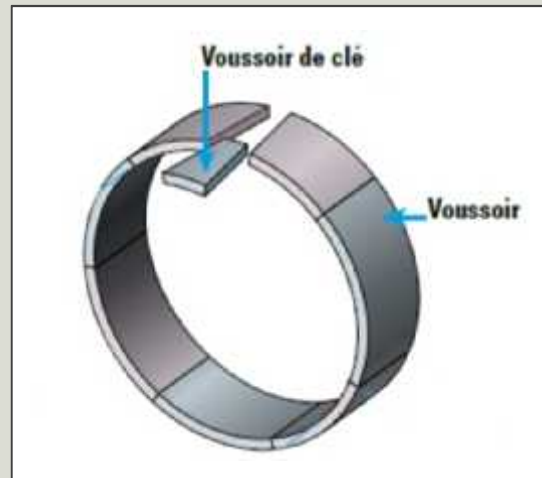
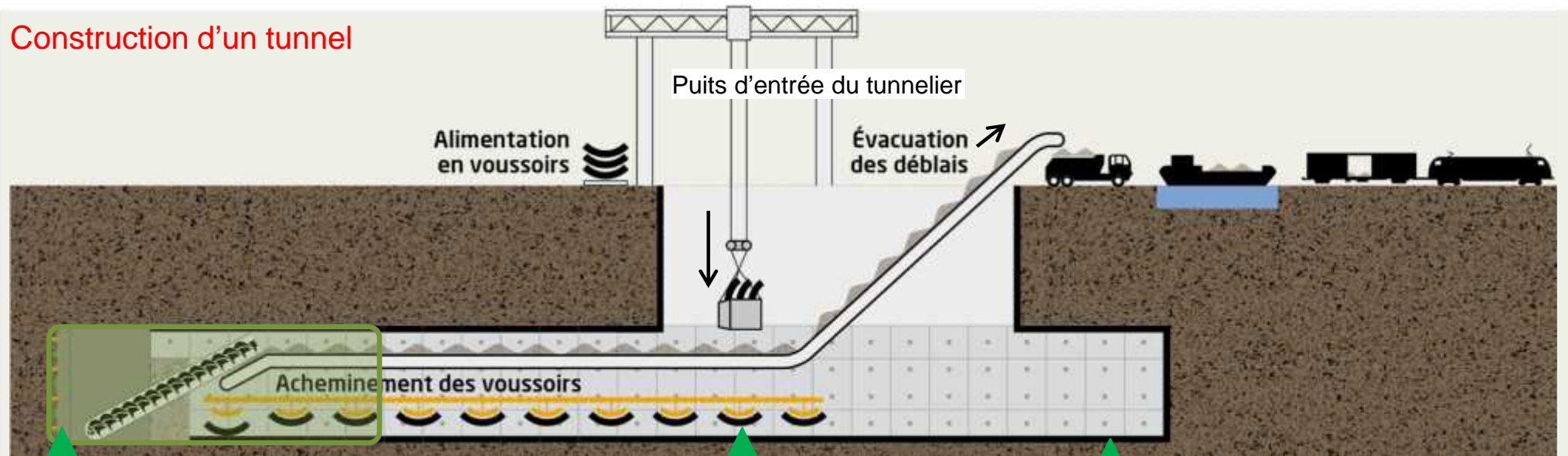
Deux types de travaux :

- Les travaux souterrains : Tunnel
 - Les travaux réalisés à partir du sol
 - puits d'entrée des tunneliers
 - gares
 - ouvrages annexes



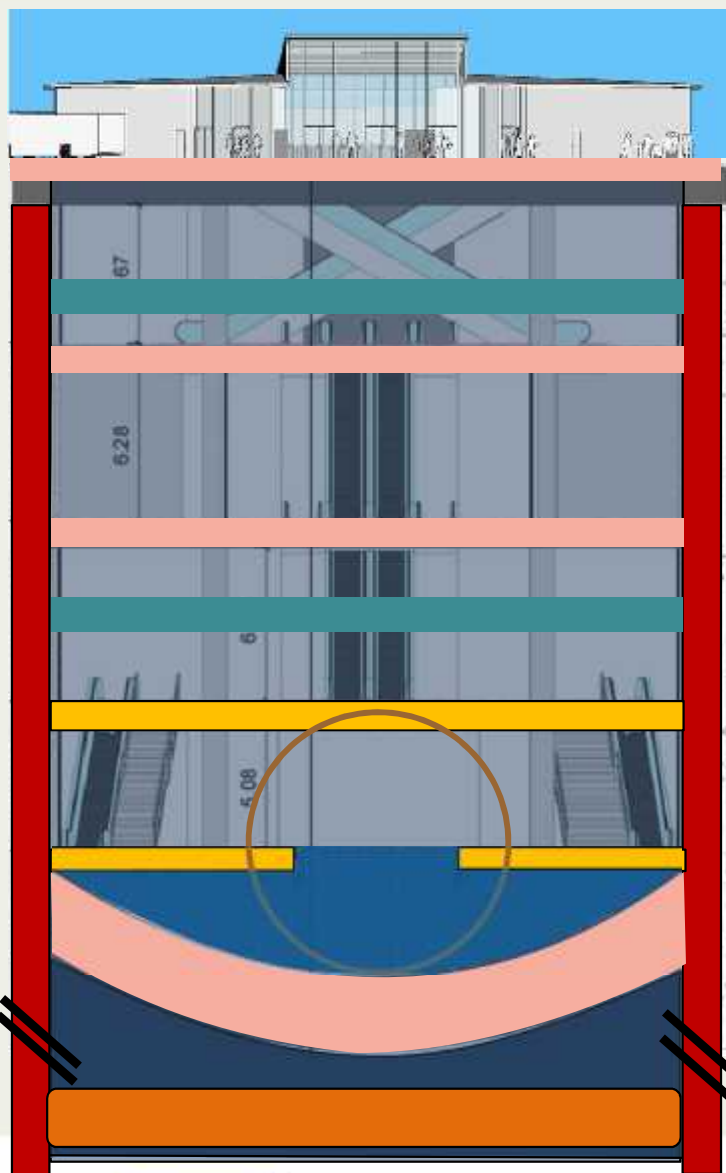
Les travaux souterrains

Construction d'un tunnel



Les travaux réalisés à partir du sol : les gares

Gares



Bâtiment voyageurs et équipements

Finalisation des structures

Passage des tunneliers

Radier et dalles

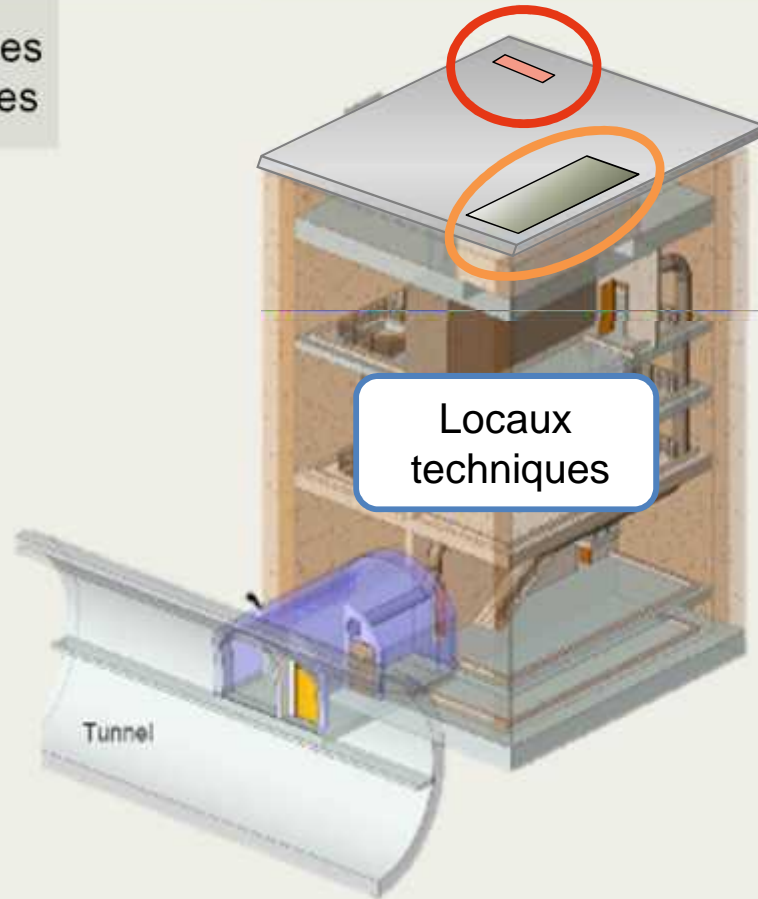
Excavation avec pompages et mise en place de butons provisoires

Injection bouchon étanche

Réalisation des parois moulées avec phasage

Les travaux réalisés à partir du sol : les ouvrages annexes

Ouvrages
Annexes



Trappe d'accès secour



Grille de ventilation

Locaux techniques : ouvrages de décompression, ouvrages d'épuisement (évacuation des eaux), postes de redressement électrique, poste d'éclairage ...

Les ouvrages



Un métro performant

Un métro sûr, rapide et confortable

- Roulement fer, alimentation par 3^e rail
- Vitesse maximale de 100 km/h
- Largeur des trains : 2,50 m environ
- Longueur des trains : entre 45 et 60 m
- Capacité d'environ 350 voyageurs par train
- 1 train toutes les 2 min 30 à 3 min en heure de pointe
- Vitesse commerciale de 65 km/h

Une circulation régulière

- Des navettes automatiques gérées en temps réel via un poste de commande centralisé



La maîtrise foncière

800 parcelles nécessaires entre Orly et Versailles

- **Plus de 21 km** en souterrain, soit environ **61 %** de ces parcelles sont en tréfonds
- **14 km** en aérien, soit environ **39 %** de ces parcelles sont en surface

Une méthode spécifique est mise en œuvre

Pour les parcelles de surface :

Un opérateur foncier a été désigné sur appel d'offres : Systra Foncier.

Il est chargé des négociations avec les propriétaires privés.

Pour les volumes en tréfonds :

La SGP indemniserà les propriétaires des parcelles concernées par le passage du tunnel en sous-sol.

- Si les négociations amiables n'aboutissent pas, il y aura recours à l'expropriation, après enquête parcellaire et une fois la déclaration d'utilité publique obtenue.

ECHANGES AVEC LE PUBLIC

La Société du Grand Paris vous remercie pour votre participation.

Prochaines réunions publiques

- Antony,
le lundi 18 mai à 20h
- Massy,
le mercredi 20 mai à 20h
- Gif-sur-Yvette,
le mardi 26 mai à 20h15
- Guyancourt,
le mercredi 27 mai à 19h30
- Magny-les- Hameaux
le jeudi 11 juin à 20h

Vos questions et avis sur :

www.societedugrandparis.fr/ligne18